

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

**Tenue le 25 septembre 2019, à 18 h, à la mairie de l'arrondissement du Sud-Ouest,
815, rue Bel-Air, et portant sur le projet de résolution intitulé :**

**Projet de résolution relatif à projet particulier de construction d'un bâtiment institutionnel
au 1130-1134, rue William – Pavillon F de L'École de technologie supérieure –
dossier numéro 1196347005**

Sont présents :

Monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement pour le district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest
Madame Marie-Hélène Binet-Vandal, conseiller en aménagement
Madame Julie Nadon, chef de division - urbanisme
Madame Daphné Claude, secrétaire-rechercheuse et secrétaire d'assemblée

Sont aussi présents :

Monsieur Luc Martin, représentant de l'ÉTS
Madame Francine Verrier, représentante de l'ÉTS

L'assemblée de consultation publique sur le premier projet de règlement ci-dessus décrit est ouverte à 18 h 01, sous la présidence de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller de Ville pour le district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest.

À la demande de monsieur Vaillancourt, madame Binet-Vandal, conseillère en aménagement, explique, au moyen de la présentation jointe à ce procès-verbal, la procédure d'adoption d'une résolution et l'objet du premier projet de résolution est ensuite présenté.

Monsieur Singh :

Monsieur souligne l'apport de la communauté irlandaise dans le secteur du projet. Il aimerait qu'un espace commémoratif soit créé et dédié à Mary Gallagher.

Monsieur dépose un document demandant la création d'un parc Marie Gallagher.

Le conseiller Vaillancourt répond.

Monsieur Nis Jessen :

Monsieur demande quels seront les impacts des travaux sur la rue Murray.

Le conseiller Vaillancourt et mesdames Nadon et Binet-Vandal répondent.

Madame Darragh Mondoux :

Madame appuie le projet du parc Mary Gallagher. Elle estime qu'il s'agit d'un lieu qui serait bénéfique pour la Ville, le tourisme et les résidents du quartier.

Le conseiller Vaillancourt répond.

Madame Sylvia Safdie :

Madame réside sur la rue Murray. Elle explique que vivre dans le secteur est devenu un cauchemar en raison des travaux continuels. Elle aimerait savoir combien il y a de phases dans le projet.

Monsieur Martin et madame Binet-Vandal répondent.

Monsieur Cyril Girard :

Monsieur demande si d'autres développements sont prévus. Il constate que le garage, situé sur la rue Murray empêche que le quartier soit complètement piéton et plus convivial.

Madame Binet-Vandal répond.

Monsieur Nis Jessen :

Monsieur souhaite savoir de quel côté se situera la piste cyclable.

Madame Binet-Vandal répond.

Monsieur Benoit Cloutier :

Monsieur demande s'il est possible d'avoir plus d'images du projet. Il exprime son mécontentement quant à l'absence de synchronisation entre les différents types de travaux (télécom, aqueduc, ...). Il explique que la rue Murray a été ouverte 6 fois au cours des deux derniers mois.

Le conseiller Vaillancourt et madame Binet-Vandal répondent.

Monsieur Michael Witt :

Monsieur constate qu'il y aura beaucoup de construction dans le secteur pour les deux prochaines années. Il pense que l'ETS va contrôler la rue et qu'il sera dur de revendre les propriétés du secteur.

Le conseiller Vaillancourt répond.

Madame Francine Verrier (ETS) :

Madame tient à souligner que l'ETS n'a aucun projet d'expropriation sur la rue Murray.

Aucune personne ne manifestant le désir d'intervenir, monsieur Vaillancourt met fin à l'assemblée de consultation publique à 18 h 59.

(S) Original signé

Daphné Claude
Secrétaire d'assemblée